

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 71 (1971-1973)
Heft: 336

Nachruf: Notice nécrologiques : Charles Veillon (1900-1971)
Autor: Pilet, P.-E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Charles Veillon (1900-1971)

En d'innombrables occasions, j'ai eu le privilège de rencontrer Charles Veillon. Mais c'est comme président de notre Société vaudoise des Sciences naturelles que je devais prendre réellement contact avec lui pour la première fois ; c'était en 1962. Dès lors, ce ne fut jamais en vain que j'ai fait appel à lui, qu'il s'agisse de la SVSN, de mon institut, de la revue *Dialectica*, grâce à laquelle devait bien vite prendre naissance une réciproque amitié. A chacune de ces occasions, M. Veillon se voulait l'obligé et abrégait l'expression de ma reconnaissance pour discuter d'autres sujets qu'il jugeait d'un intérêt infiniment plus évident. C'est donc en souvenir d'un homme remarquable à tous égards et pour lequel j'ai éprouvé d'emblée une vive admiration que, tout pénétré d'un sentiment de profonde gratitude, j'ai rédigé cet hommage.

Qui saura, dans ce pays, le nom de tous ceux, hommes de science, gens de lettres et artistes, que Ch. Veillon, discrètement, a arrachés à leur découragement ? Son rôle dans la vie intellectuelle de notre canton est considérable. Ami de la musique et de la littérature, il lui semblait tout naturel de soutenir ceux qui en faisaient profession et, avec eux, les institutions qu'ils défendaient. Pour lui, l'élaboration d'une œuvre personnelle, originale, vraie, était l'affaire de la communauté qui se devait d'en préparer l'environnement, de cette communauté qu'il voulait directement concernée et engagée. Et M. Veillon, tout le premier, mettait merveilleusement en pratique ses conceptions généreuses. Chrétien authentique, il était persuadé que les biens acquis par ses qualités professionnelles ne lui appartenaient pas en propre. Le calme tranquille avec lequel il entreprenait toute chose, humblement et sereinement, lui venait sans aucun doute de cette prise de position droite et simple à laquelle il devait rester fidèle toute sa vie.

Né à Bâle, le 3 septembre 1900, Charles Veillon s'engage très tôt dans la carrière économique. A vingt ans déjà, il travaille chez Saurer, à Caudry dans le nord de la France. De 1924 à 1930, on le retrouve à La Chaux-de-Fonds, associé à Girard et C^{ie}. Puis, durant douze ans, il est administrateur des établissements VAC avant de fonder, en 1943, la Maison Ch. Veillon S.A., à Lausanne. En 1946, il crée à Zurich une fabrique de confection et, en 1949, une maison de haute couture.

Malgré un travail de plus en plus lourd et les préoccupations croissantes d'un industriel moderne, attiré par les perfectionnements rapides d'une industrie en plein développement, M. Veillon ne refusait jamais, chaque fois qu'il savait pouvoir rendre service, de nouvelles charges.

La vie musicale lausannoise lui doit beaucoup puisqu'il présida les Concerts de la Cathédrale et participa activement, à ce titre, à la restauration de ses grandes orgues. Il s'occupa de l'Orchestre de chambre de Lausanne au moment où, faute de moyens, son existence était menacée. Il s'intéressa avec dévouement aux destinées du Conservatoire de musique.

L'activité scientifique de notre ville ne le laissa point indifférent. On lui doit, pour une large part, la création du Centre de recherches sur les lymphomes. Il contribua, avec une grande efficacité, à la lutte contre le diabète et contre la tuberculose. Il suivait avec intérêt tout ce qui se faisait relativement à l'inventaire des polluants de l'atmosphère lausannoise et aux recherches pour en

réduire les effets. Grâce à lui de nombreux hôpitaux, et La Source en particulier, pourront moderniser leurs équipements.

Dès 1949, par son intermédiaire, la Maison Veillon S.A. est membre corporatif de notre SVSN. Et dès 1961, chaque année, un don généreux venait alimenter la caisse de notre société. Aussi, en 1964, le bureau de la SVSN décida-t-il à l'unanimité de nommer Ch. Veillon membre bienfaiteur. Il devait accepter, en 1969, de faire partie de notre commission de gestion.

Pour rester dans le domaine des sciences naturelles, je dirai encore que M. Veillon était passionné d'agronomie. Il s'occupa personnellement d'une ferme modèle dont il suivait, jour après jour, les travaux. Souvent, à l'occasion d'une commission ou d'une simple rencontre, nous échangeons des informations sur un nouveau pesticide, sur une méthode récente de culture sans sol, que sais-je encore. Le biologiste que je suis restait toujours confondu par la justesse des observations rapportées par M. Veillon et par sa grande connaissance des problèmes pratiques.

Profondément attaché à ce coin de pays, Ch. Veillon restait persuadé cependant qu'il fallait, sur une plus vaste échelle, tenter de regrouper les valeurs. La création de ses Prix internationaux du roman restera l'expression la plus durable de son idée qu'il y avait une Europe à faire et à consolider.

En 1947 était institué le Prix pour un roman de langue française. L'an d'après, Veillon créait un Prix pour un roman de langue italienne et en 1953 un Prix similaire pour un roman de langue allemande était distribué pour la première fois. Grâce à ces Prix, une communion spirituelle entre plusieurs nations et de nombreux écrivains se matérialisait.

A l'occasion de la remise de ces Prix, en 1957, devant les trois jurys réunis, M. Veillon s'exprimait en ces termes, à propos de leur création : « C'était en quelque sorte un moyen de passer à l'action et d'affirmer la validité d'interdépendance de l'esprit. D'antiques liens, créés par une civilisation commune, se brisaient. Il fallait les renouveler par l'échange de nos pensées et de nos idées. Dans ce but, il était utile de faire connaître, aux uns et aux autres, le génie particulier de chaque expression linguistique. Il devient urgent d'affirmer nos liens spirituels au-delà des frontières politiques et nécessaire aussi de lutter contre les nationalismes stériles. »

Les honneurs n'ont pas manqué à Ch. Veillon. Je sais qu'il n'aimait pas qu'on y fasse allusion. Mais pour que cette biographie ne soit pas trop incomplète, je rappellerai certaines marques d'estime qui, je le sais, l'avaient plus particulièrement touché. En 1941, il reçut la médaille de la Reconnaissance française. Il sera chevalier de la Légion d'honneur (1948). La Faculté des lettres de notre Université lui remettra, en 1957, le doctorat honoris causa. Commandeur de l'ordre « Art et Lettres » en 1967, il recevra le brevet de Commandeur du Mérite de la République italienne en 1968.

Homme de cœur, de culture et de métier, Ch. Veillon a toujours pratiqué ce que J.-Cl. Piguet, très justement, appelle un libéralisme politico-culturel. A toutes les activités auxquelles sa culture très large et ses intérêts innombrables l'amenaient, Ch. Veillon, avec une générosité sans limite et une discrétion infinie, a mis au service de la communauté les qualités remarquables qui lui ont permis si magistralement de réussir toutes les entreprises qu'il avait mises sur pied.

Professeur P.-E. PILET.